

Sandrine Allen

01579407

Monographie : Les Habitations Nouvelles Avenues

Travail présenté à

Denis Bussières

SOC-2449

Économies sociales et nouvelles solidarités

Université du Québec à Montréal

Automne 2018

1. Le contexte d'émergence et le démarrage

Les Habitations Nouvelles Avenues sont une corporation d'habitations pour les aîné.e.s du quartier de Rosemont et des alentours. Cette dernière est née du constat qu'il y avait un besoin important en logements abordables pour la population vieillissante de l'arrondissement. C'est ainsi qu'en 1991, des citoyen.e.s et des organismes communautaires se sont réuni.e.s pour fonder un modèle d'entreprise qui permettrait de répondre à cet impératif social et économique.

Les démarches se font intensivement et les requêtes sont nombreuses avant l'obtention d'une acceptation formelle par la ville afin d'aller de l'avant avec le projet. En 1993, les terrains de l'ancien Centre Paul-Sauvé ¹sont octroyés pour la construction de 43 premiers logements. Ces derniers seront en partie subventionnés par la société d'Habitation du Québec. En 1994 commencent les premiers travaux et en février 1995 les nouveaux locataires emménagent au 3950 rue Beaubien. C'est le 28 mai qu'on inaugure officiellement les Habitations Nouvelles Avenues en tant que bâtiment de logements locatifs et centre communautaire pour la population âgée de Rosemont.

L'entreprise est un succès et la demande pour la location des appartements est forte. Pour pouvoir poursuivre dans sa mission sociale les HNA doivent agrandir. Ainsi, en 1998 la corporation entame les démarches administratives nécessaires pour la construction des phases II et III avec l'appui du Comité Logement de Rosemont. Les terrains adjacents seront enfin annexés quatre ans plus tard après une chaude lutte de représentation, de mobilisation, de recherche active pour appuis politiques et de négociations. Tout au long de ces démarches les Habitations Nouvelles Avenues reçoivent l'aide professionnelle du

¹ Les HNA sont construites sur l'ancien terrain de l'ancien Centre Paul-Sauvé aussi connu sous le nom d'Aréna Paul-Sauvé. Il est important de souligner que ce lieu est investi d'un passé historique dans la lutte professionnelle. Il constitue au milieu des années soixante et soixante-dix du XXe siècle un des principaux lieux au Québec pour la mobilisation des citoyen.e.s pour la souveraineté de la province. Le congrès controversé du R.I.N avant la crise d'Octobre s'y est tenu, les victoires électorales du PQ en 1976 et en 1981 furent célébrés ici (le PQ a loué le centre pour le faire son quartier général pour les élections).

groupe de ressources techniques Bâtir son Quartier. Les deux dernières phases ont permis la construction de 87 logements supplémentaires.

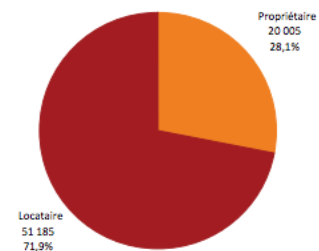
1.1. Le milieu socio-économique

Les logements de HNA sont offerts en majorité aux aîné.e.s qui sont dans une situation économique plus vulnérable. 87 des 130 logements sont destinés à des personnes qui ont un faible revenu, soit moins de 28 000\$ par an et qui possèdent un capital de moins de 70 000\$. Fait intéressant, en considérant ce critère pour la sélection de ses locataires, les femmes constituent 92% des membres locataires des HNA pour l'année 2017. En 2005, elles constituaient déjà 89%.

Les aîné.e.s du quartier de Rosemont sont caractérisés par un faible taux de personnes mariées. Ainsi, les probabilités sont plus élevées de trouver des aîné.e.s célibataires dans ce quartier que dans le reste de la ville. Également, les 65 ans et plus vivants seuls y sont aussi plus nombreux. De plus, les aîné.e.s de Rosemont sont moins scolarisé.e.s en moyenne que dans le reste de l'île. 14% ont un diplôme universitaire comparativement à 16% pour la ville de Montréal. Enfin, 46% n'ont aucun diplôme. Enfin, la population aînée de Rosemont est moins présente sur le marché du travail et dispose d'un revenu quelque peu inférieur aux aîné.e.s dans l'ensemble de Montréal.

Le mode d'occupation des logements le plus fréquent dans l'arrondissement est la location. On compte en effet, 51 185 locataires (72 %) comparativement à 20 005 propriétaires (28 %) sur tout le territoire en 2011. (Statistiques Montréal)

Mode d'occupation des logements,
arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages 2011.

1.2. Le secteur d'activités

La corporation HNA s'inscrit dans le secteur de l'économie sociale, c'est-à-dire qu'elle est une entreprise qui dégagne des profits dans le but de pouvoir les réinvestir dans ses activités menant à l'amélioration des conditions de vie de ses diverses catégories de membres, locataires, travailleur.se.s, bénévoles, ainsi que dans l'assainissement du milieu de vie communautaire où elle est active. Le secteur d'activités principal dans lequel œuvre les HNA pour le développement économique est celui de l'immobilier.

Les HNA font partie du Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation (RQOH). Voici la définition que l'organisme donne sur son site internet d'un organisme sans but lucratif d'habitation :

« Un Organisme sans but lucratif d'habitation (OSBL-H) est un organisme d'action communautaire autonome qui a pour mission d'offrir du logement abordable et sécuritaire à des personnes à faible revenu. Un OSBL d'habitation est constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, ce qui en fait une organisation privée (non gouvernementale) à but non lucratif.

Les OSBL d'habitation constituent une forme de logement social et communautaire, lequel se définit par une formule de propriété collective qui a une mission sociale et ne poursuit aucune finalité de profit. »

Le parc de logements est d'une valeur approximative de plus de 21 M\$ et comporte un total de 130 logements, dont 128 3 ½ et deux 4 ½. Ils sont répartis à trois adresses différentes.

En plus de la location des logements, la corporation fait aussi la location de ses locaux aux particuliers et aux organismes communautaires du quartier en leur offrant même un tarif réduit. Cinq salles de capacité différente sont offertes. En 2017, la location a rapporté la somme totale de 5084\$. Au cours des années, il est à noter que le revenu de la location a

diminué et donc, de nouvelles entreprises seront mises en action pour pallier la situation et rehausser le profit issu de la location des salles.

Location de salles et services traiteurs 2017

| Types de location | Heures de location |
|---|---------------------------|
| Tarifs réguliers (copropriétés, gens de l'extérieur, ..) | 38 |
| Tarifs réduits (OBNL, locataires) | 36 |
| Location long terme | 320 |
| TOTAL | 418 heures |

(Tableau issu du rapport d'activités des HNA 2017)

1.3. Les promoteurs/promotrices

L'entreprise d'habitation communautaire a reçu l'appui du Comité Logement de Rosemont², un organisme à but non lucratif qui œuvre dans la défense et la promotion des droits des locataires. Fondé en 1971, il s'inscrit dans une vision pour le développement du logement social et de l'amélioration de la qualité de vie de quartier. Entre-autre, l'organisme tient une liste des ménages requérants qui souhaitent vivre en logement social. Il offre des services techniques et juridiques sur tout ce qui concerne le logement.

Les HNA ont aussi bénéficié pour sa fondation des ressources techniques de l'organisme Bâtir son quartier³, une entreprise en économie sociale qui donne appui aux groupes de citoyen.e.s à faible revenu dans leur démarches de constitution de lieu d'habitation communautaire. L'organisme a développé des outils financiers alternatifs afin de guider et de coordonner la prise en charge des citoyen.e.s dans leurs actions et leur initiatives. Ses multiples interventions permettent d'apporter un soutien et des pistes de solutions possibles

² Site internet: <https://www.comitelogement.org/>, consulté le 28 novembre 2018

³ Site internet: <https://www.batirsonquartier.com>, consulté le 28 novembre 2018

afin de répondre aux demandes de logements abordables dans les divers quartiers de la ville de Montréal.

La corporation HNA fait partie du Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation⁴ (RQOH) composé de 8 fédérations régionales qui représentent 1200 organismes sans but lucratif d'habitation autonomes et indépendantes du gouvernement. Ce regroupement représente près de 50 000 logements à travers la province. Le RQOH assume des fonctions de représentation auprès des autorités politiques et au sein de plusieurs coalitions, tables de concertation, comités et regroupements. Leur objectif est de faire la promotion des intérêts du logement communautaire, les protéger et les mettre en valeur.

2. La présentation des acteurs/actrices

Les acteurs et actrices du milieu de vie des HNA sont nombreux. En premier lieu, il y a les locataires, qui sont sélectionnés sur la base de critères précis afin que leur situation et leurs besoins correspondent au mieux à la mission des HNA. D'autre part, les aîné.e.s du quartier qui ne sont pas locataires sont aussi compris dans l'offre de service des HNA. En effet, certains et certaines viennent prendre leur repas le midi ou participer aux activités données sur les lieux. En 2017, plus de 171 individus compris dans cette catégorie ont participé à l'une ou l'autre des activités offertes.

En second lieu, les travailleurs et les travailleuses du milieu forment une autre catégorie de membres. En 2017, on comptait 11 postes permanents comprenant l'administration, les intervenant.e.s social et le personnel de cuisine. En incluant les étudiant.e.s embauché.e.s à l'été et les remplaçant.e.s occasionnel, 19 personnes ont travaillé au HNA en 2017. 4 employé.e.s ont une ancienneté de 10 ans.

Ensuite, la corporation des HNA valorise le travail des bénévoles dans ses actifs. En 2017, 121 personnes différentes se sont impliquées dans les activités des HNA pour un total de

⁴ Site internet : <https://rqoh.com/>, consulté le 28 novembre

14 015 heures cumulées de bénévolat. Un document a même été produit afin d'officialiser les critères de définition de la catégorie des membres bénévoles. On y distingue entre-autre l'entraide, du bénévolat occasionnel et du bénévolat régulier.

En dernier lieu, 9 personnes font partie du conseil d'administration, dont 3 sont des usagers délégués locataires des habitations de la phase I, II et III. Il est prévu dans la convention qu'un tiers des membres du conseil d'administration doit être des membres locataires.

2.1. Le réseau

Les HNA sont bien ancrées dans le milieu communautaire. En effet, au cours des années, la corporation a su cultiver de nombreux liens avec plusieurs organismes communautaires du quartier et entreprises à vocation sociale. Les services de conciergerie et d'entretien ménager sont entièrement confiés à l'entreprise d'insertion Pro-prêt. Les locataires, peuvent aussi faire appel à eux s'ils ont un bris dans leur logement ou encore pour de menus services tel le changement d'une ampoule. Ensuite, HNA privilégie l'achat local de ses aliments pour la préparation des repas. Notamment, leur principal fournisseur Commerce Solidaire⁵ est un organisme œuvrant pour la consolidation des entreprises de l'économie sociale par des services de regroupement d'achat et de commercialisation. Le comité Bouffe action est aussi impliqué dans les HNA et offre aux locataires toutes sortes de formations et d'atelier pour le développement de jardins collectifs sur place. Des cours d'informatique ont également été offerts par La Puce Communautaire, une entreprise d'économie sociale qui vise l'appropriation des nouvelles technologies par les acteurs et actrices du milieu communautaire, associatif et syndical. En plus, les HNA sont également partenaires avec des institutions publiques, le CLSC de Rosemont et le Collège de Rosemont. Une intervenante du CLSC vient par exemple rendre visite aux locataires pour les informer des services de soin offerts par le CLSC. (Voir la liste des 23 partenaires en annexe 1)

⁵ Site internet : <https://www.commercesolidaire.com/ZoneInformations/Section/Menu/À%20propos>, consulté le 28 novembre 2018

L'entreprise s'implique aussi au sein des tables de concertation Vivre et vieillir à Rosemont, Bienveillance, mobilité, vie de quartier ainsi que sur la Table de concertation sur l'innovation en logement.

3. La dimension institutionnelle de l'activité

L'entreprise sociale est aussi une OSBL d'habitation, ainsi, son mode de gouvernance prend la forme décrite par la RQOH dans sa définition d'une OSBL-H :

« Les OSBL d'habitation sont caractérisés par un mode de gestion démocratique, c'est-à-dire qu'ils offrent aux locataires une place dans la gestion de l'organisation : sièges au conseil d'administration, droit de vote des membres de l'organisme aux assemblées générales, etc. »

3.1. Le mode de gouvernance

Par conséquent, les HNA fonctionnent sous un mode de gouvernance démocratique avec un conseil d'administration élu et une assemblée générale annuelle. Lors de la dernière assemblée, 84 personnes étaient présentes ce qui constitue un taux de participation de 60%. Bien évidemment, la démocratie est une valeur importante dans la gestion des HNA. Afin de favoriser la participation démocratique de ses membres, l'entreprise doit effectivement prendre en compte certains enjeux liés au vieillissement et l'état de santé des membres votants, entre-autre pour ce qui a trait à la durée des assemblées. Il s'agit d'un beau défi à relever.

3.2. L'inclusion des producteurs/productrices et des usagers/usagères

L'autonomisation des aîné.e.s est un aspect central à la mission des HNA. La responsabilisation des locataires dans l'organisation d'événements et d'activités est fortement encouragée et favorisée. L'esprit de participation et associatif au sein de la communauté de locataires est donc bien développé. Plusieurs locataires ont pu se regrouper

pour former des comités de loisirs, d'activités interculturelles, de promotion de la santé, etc. Comme il est énoncé fièrement dans le rapport d'activités des HNA pour l'année 2017 :

« Aux HNA, c'est une mosaïque de gens aux multiples talents qui interagissent ensemble pour le bien-être des locataires et pour les aînés du quartier. Nous croyons que la participation de chacun est nécessaire à la création d'une communauté résiliente, vieillissante et heureuse. » En plus, l'habitation communautaire a fait preuve d'innovation pour inclure davantage les locataires dans le bon fonctionnement de ses services. Cette dernière a instauré un système de locataires-surveillants qui veillent à la sécurité des lieux les soirs de semaine et la fin de semaine 24h/24h. Les responsables ont suivi une formation de « Secouristes en milieu de travail ».

Ceci est possible grâce au rôle exercé par deux intervenants en organisation communautaire qui ont la tâche d'accompagner les locataires désirant s'impliquer dans leurs démarches et le bon fonctionnement de leurs projets associatifs. Ils offrent les outils techniques nécessaires en ce domaine et agissent comme coordonnateurs des différents programmes.

4. La dimension organisationnelle

4.1. La mission et les objectifs de l'organisation (pris tel quel dans le rapport d'activités 2017)

La mission des Habitations Nouvelles Avenues est de contribuer au maintien de l'autonomie et au maintien dans la communauté des aînés du quartier en favorisant la prise en charge par les aînés de leur propre milieu de vie, en leur offrant des logements confortables et accessibles, du soutien et des activités, dans un environnement stimulant, sécuritaire et ouvert sur la communauté.

Les objectifs des Habitations Nouvelles Avenues sont :

- Accompagner et soutenir les aînés face aux pertes d'autonomie liées au vieillissement en stimulant leur participation et la prise en charge de leur vie, et de leur milieu.
- Offrir un type d'habitation adapté aux besoins des aînés.

- Offrir des services, du soutien et des activités à ses locataires et aux aîné(e)s du quartier.
- Stimuler la participation et encourager les locataires à la prise en charge de leur qualité de vie en y jouant un rôle actif, un rôle de partenaire dans leur milieu de vie.
- Favoriser les échanges de ressources avec le milieu dans une optique de rayonnement et de partenariat.

4.2. Les biens et services produits

Les HNA sont à la fois un OSBL qui offre des logements aux aîné.e.s autonomes et semi-autonomes du quartier de Rosemont, en plus d'être un centre d'activités communautaire pour la communauté des personnes âgées ainsi que leurs proches. En parallèle, l'organisme organise des événements et des activités socioculturelles, en plus d'offrir des services alimentaires.

4.3. Les données financières

La corporation a en 2017 enregistré un montant de 1 127 107\$ de revenus d'exploitation, ce qui est supérieur à l'année précédente de 62 600\$. Toutefois, elle a reçu 51 454\$ supplémentaire en subventions. Elle a dégagé moins de profit, 885\$ de moins, dans ses revenus de services comme la buanderie, le stationnement, la location des salles, le traiteur, etc. qu'en 2016. En observant les données financières des autres années on remarque aussi effectivement que ce type de revenu est en baisse. Le total des revenus est de 1 723 806\$. Les dépenses d'exploitation d'élèvent à 1 087 450\$ pour 2017 et les dépenses en services, à 579 188\$ avec l'utilisation des réserves, les dépenses pour l'année sont de 1 714 937\$. Il y a eu un surplus de 8 869\$ en 2017.

4.4. L'organisation du travail

Parce que les Habitations Nouvelles Avenues favorisent la prise en charge des aîné.e.s locataires, bon nombre des activités est organisé et géré par les membres. Il y a donc, moins

d'appel à l'aide externe pour ce type de tâches. Seul une intervenante et un intervenant communautaires sont employé.e.s afin de coordonner et d'aider au bon déroulement des événements et du travail des comités de loisir. De plus, plusieurs bénévoles s'impliquent aux HNA de différentes façons. Certains vont aider à la salle à manger ou à la réception, d'autres dans les comités de loisirs tandis que certains vont aider à la bibliothèque, la buanderie ou à l'administration. Par conséquent, l'organisation du travail bénévole se fait sur la base des intérêts particuliers de ceux et celles qui souhaitent aider à la mission des HNA, ce qui met en valeur leur compétences spécifiques. Cela fait notamment en sorte qu'il y ait un besoin moindre en personnel permanent. En 2017, 121 personnes différentes ont cumulé un total de 14 015 heures de bénévolat ce qui correspond au travail de 8 personnes à temps plein. Parmi les 82 bénévoles réguliers, 52 sont locataires. L'implication des membres dans la tenue et le maintien des activités d'exploitation des HNA est remarquable. Ainsi, il y a un poste permanent de responsable des bénévoles. Ensuite, à l'administration et à la gestion on retrouve aussi les poste de directrice générale et d'une adjointe administrative. Aux services, on compte un animateur qui a été engagé à l'été et tout le personnel de cuisine. Tel que mentionné, l'organisme fait affaire avec un service de conciergerie et d'entretien externe et un système de santé et sécurité à l'interne.

5. Les impacts (impacts socio-économiques, les outils d'évaluation de ses impacts) et conclusion

Le projet des *Habitations nouvelles avenues* est la démonstration d'une force communautaire en action. La réalisation de l'établissement collectif est une solution innovante tant sur le plan social qu'économique. Par ailleurs, l'appellation « nouvelles avenues » signifie « nouvelles vies » pour le caractère humain qu'on souhaitait alors insuffler à ce complexe d'habitations. Il deviendra un milieu foisonnant de vie avec l'ajout de 87 autres logements à la phase II et III.

Sur le plan des réalisations menées à ce jour, on peut enregistrer des résultats positifs pour la communauté de Rosemont tant sur le plan social qu'économique. Au courant des années, la corporation HNA a su se munir d'une structure de financement adaptée à sa mission spécifique et à ses objectifs de rentabilité. La corporation a dû faire preuve d'ingéniosité,

car ses activités couvrent deux volets distincts : le logement et les services communautaires offerts à l'ensemble du quartier. On décèle un arrimage fort entre la réussite de ses activités d'exploitation s'inscrivant dans la tradition de l'économie sociale et l'amélioration des conditions de vies des locataires.

Les impacts socio-économiques des HNA sont mesurés de diverses manières à l'interne. D'une part, le taux de participation des locataires est comptabilisé en termes de présence et l'on peut faire l'observation d'une évolution croissante dans le nombre de comités et d'associations créés chaque année. La variété des activités offertes sur les lieux est impressionnante. On en retrouve pour tous les goûts, du club de marche, à la chorale (chanter pour avoir la santé), à des groupes de discussions philosophiques intergénérationnels, en passant par l'atelier de peinture et les événements interculturels (en partenariat avec le groupe de francisation du Collège Rosemont). Ainsi, l'organisme répond à sa vocation d'offrir des services qui couvrent l'ensemble des champs d'intervention communautaire d'éducation populaire, de santé et services sociaux ainsi que d'insertion par l'activité économique. Car, en effet, les locataires peuvent de manière autonome et soutenue par l'intervention d'un animateur culturel, s'organiser en coopération afin de mettre sur pied des activités de loisirs qui leur plaisent. Par ailleurs, l'engagement des locataires est aussi économique, car la gestion d'une bonne partie de l'ensemble des activités se fait sur une base participative. Cela représente un travail moindre pour l'animateur socio-culturel (salarié), qui peut se concentrer sur son rôle de « facilitateur » des initiatives et de mobilisateur à la vie active.

D'autre part, à l'interne, le travail des bénévoles est grandement valorisé. Par conséquent, ce dernier est enregistré en nombres d'heures. Les résultats, pour ce type d'implication, sont montrés fièrement dans le rapport d'activités. Ainsi, on y lit qu'

« En 2017, 121 personnes différentes ont généreusement offert un total de 14 015 heures de bénévolat soit l'équivalent de 8 personnes travaillant à temps plein. Si on devait rémunérer ces heures au salaire minimum (11,25 \$/h), cela représenterait une somme de plus de 158 883 \$! » (Rapport d'activités des HNA, 2017)

Dans le même ordre d'idée, à l'externe, la corporation des HNA fait aussi bonne figure. On peut souligner à cet effet la qualité du réseau d'entraide et de partenariats entre les différentes instances publiques et communautaires auquel elle participe. Notamment, avec le CLSC de Rosemont, l'entreprise d'insertion *Pro-prêt* ou encore, l'organisme *Bouffe Action*.

Ensuite, la procédure de sélection des locataires constitue en elle-même une bonne source d'indicateurs à la réalisation socio-économique des HNA. En effet, trois dimensions sont évaluées au dossier des candidat.es. En premier lieu, celle du revenu et des biens détenus. On attribue ainsi plus de points à une personne qui se retrouve en situation financière davantage vulnérable qu'à une autre. En second lieu, on évalue individuellement les besoins particuliers de la personne, si elle a des problèmes de mobilité plus importants, si elle est plus isolée ou encore si son admission aux HNA lui apporterait une plus grande sécurité comparativement à une autre. Finalement, on analyse la concordance de la vision participative de l'établissement avec celle des candidat.es. Comme les HNA se veulent un milieu de vie, la personne accueillie aura le potentiel de s'y intégrer harmonieusement et d'y développer ses goûts et ses talents. Bref, une telle politique de sélection vise à venir en aide aux aîné.es qui en ont le plus besoin. Elle représente en somme une façon d'améliorer significativement les conditions de vie sociales et économiques de la population.

Pour conclure, l'entreprise d'économie sociale des *Habitations nouvelles avenues* est un bel exemple de réussite sociale pour la communauté. Son potentiel économique et social est notable. Certains défis sont toutefois attendus, entre-autre par rapport à l'enjeu du financement qui ne peut être entièrement résolu que par la formation de liens de réciprocité avec les services publics ou le milieu communautaire, eux aussi appauvris⁶. En outre, obtenir la certification de résidences pour personnes âgées n'est actuellement pas envisagé, car cette dernière pourrait entrer en contradiction avec la vocation sociale promue par les HNA. En d'autres termes, elle impose des contraintes de standardisation qui ne sont pas

⁶ <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/539087/l-action-communautaire-victime-de-l-austerite>
https://quebec.huffingtonpost.ca/tarik-benmarhnia/consequence-mesures-austerite-sante-publique_b_8389578.html

appropriées. Par conséquent, la présence de représentant.es aux tables de concertation sectorielle sur le « bien vieillir », la « bienveillance des aîné.es » et « l'innovation en logement » est fort pertinente pour le rayonnement et la reconnaissance d'un nouveau modèle d'institution répondant avec justesse aux besoins de nos aîné.es.

6. Bibliographie et autres sources (documents et personnes interviewées)

Carole Lafrance, directrice générale et Samuel Raymond, intervenant, qui ont participé.e.s à l'entrevue

« Profil économique, Ville de Montréal : Arrondissement de Rosemont-Petite-Patrie », Montréal en statistiques, Ville de Montréal, Octobre 2014

« Portrait démographique, un portrait des aînés : Arrondissement de Rosemont-Petite-Patrie », Montréal en statistiques, ville de Montréal, juillet 2015

Rapport d'activités 2017, Habitations Nouvelles Avenues

Rapport d'activités 2005, Habitations Nouvelles Avenues

Tableaux des résultats 2017, Habitations Nouvelles Avenues

Annexe 1

Liste des partenaires en 2017

- Service d'entretien Pro-Prêt
- Groupe de ressources techniques Bâtir son Quartier et sa division : Gérer son Quartier avec Mohamed Nadi et Julie Larocque
- Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)
- Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)
- Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO)
- La Puce communautaire
- Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont
- Centre d'action bénévole de Montréal
- Association canadienne pour la santé mentale
- CLSC Rosemont (CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal)
- Société d'habitation de Québec (SHQ), conseillère Nadine Vermette
- Police de quartier, poste 44, Catherine Guay
- Service de prévention des incendies de la Ville de Montréal, agente Linda Beaulne et l'agente Marie-Andrée Grisée
- Ville de Montréal, 375e anniversaire
- Bouffe-Action
- Vivre et Vieillir à Rosemont (VVR)
- Institut Raymond Dewar
- Partenariat pour le développement des communautés (PARDEC)
- Clinique Surpied
- Tricot pour la paix (Tricot graffiti)
- Urgel Bougie
- La Maisonnée
- École de danse Jacq'Hel